



Le développement du chant choral scolaire fait partie des objectifs de l'école régulièrement affirmés par le ministère de l'éducation nationale et l'ensemble des vertus du chant choral a été encore récemment rappelé dans le cadre de la loi pour la refondation de l'école. Agréée par le Ministère de l'éducation nationale, la FNCS depuis sa création en 1996 a eu pour objectif majeur l'accompagnement des équipes pédagogiques en favorisant le soutien à la création de répertoire de qualité adapté au chant choral scolaire, leur diffusion au niveau national, le développement d'actions ambitieuses inter établissements en partenariat culturel et la formation des équipes impliquées dans le cadre de séminaires annuels nationaux.

La FNCS a entretenu dès sa création en 1996 un partenariat privilégié avec la SACEM, formalisé par des [conventions](#), et centré dans un premier temps sur :

- un travail concerté dans le cadre de la déclaration de l'ensemble des concerts réalisés au sein des festivals chorals académiques sur l'ensemble du territoire national, réunis et valorisés sur le site internet de la FNCS dans le cadre d'un festival national annuel ainsi que dans le cadre des diverses publications réalisées par la FNCS,
- une collaboration en terme de communication en direction de l'ensemble des associations chorales scolaires affiliées à la FNCS concernant la diffusion de nouveaux répertoires et une information sur les missions de la SACEM, notamment dans la cadre des séminaires annuels nationaux organisés par la FNCS.

Ce partenariat s'enrichit depuis 2015 d'une nouvelle dimension avec un programme spécifique et pérenne de soutien à la création de répertoire de chant scolaire plus particulièrement destiné au 2d degré.

Ce programme national a pour but de soutenir la commande d'œuvre à un compositeur sociétaire SACEM et de favoriser la rencontre, la création et la pratique permettant la réalisation d'une production en partenariat avec les acteurs culturels locaux pour un rayonnement territorial du projet dans le cadre des festivals chorals académiques.

Il s'agit de soutenir des initiatives de qualité en encourageant la création et la production dans les différents répertoires de la SACEM : chansons francophone, musiques actuelles, jazz, musiques du monde, musique contemporaine, conte musical...

Ainsi, en appui sur [une nouvelle convention spécifique](#) et suite à [un premier appel à candidatures](#) adressé à l'ensemble des académies au niveau national en septembre 2015, le comité de pilotage partenarial réuni en janvier 2016 a permis de sélectionner quatre projets émanant des académies de Nice, Nancy-Metz et Aix-Marseille, bénéficiant de ce nouveau programme de soutien.

Un nouvel appel à candidatures est actuellement en préparation portant sur une commande à un (des) compositeur(s) à conduire en 2016-2017 pour des réalisations impliquant les élèves durant l'année scolaire 2017-2018.